



Inscription à l'accueil extrascolaire

Madame, Monsieur,

L'accueil extrascolaire Fourmi'z a été mis en place dans nos communes en 2012. Elle accueille les écoliers de la classe enfantine à la 6^{ème} primaire, pour des horaires réguliers comme irréguliers. En cas de besoin, elle est également ouverte pour des dépannages occasionnels. Le nombre de places est cependant limité par la loi en lien avec le nombre de personnel engagé.

La grille horaire actuelle a été fixée en corrélation avec les inscriptions. Elle pourrait évoluer, et par la suite, être modifiée selon les demandes à venir. La grille tarifaire a été élaborée, approuvée par le SEJ (Service de l'Enfance et de la Jeunesse) et vous est présentée ci-joint. Le règlement de l'accueil et le règlement d'application sont accessibles sur le site de nos communes, rubrique « Accueil extra-scolaire » (<http://www.autigny.ch> ou <http://www.chenens.ch>).

Les locaux sont situés au rez-de-chaussée du bâtiment locatif à côté de l'entrée de la halle. Les élèves scolarisés à Chénens sont acheminés par bus scolaire. Les repas sont pris au restaurant de l'Ecu à Autigny.

En cas d'inscription, veuillez remplir un formulaire par enfant. Une version imprimable de ce document est disponible sur le site des communes.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter
Mme Laurence Charrier (de préf. par email l.charrier@autigny.ch ou au 076/426.18.17) pour Autigny ou
Mme Carmen Landolt Läubli (026/477.39.10 ou carmen.landoltlaubli@chenens.ch) pour Chénens.

Le formulaire d'inscription est à retourner à votre commune de domicile:

AES Fourmi'z

1742 Autigny



La commission de gestion AES Autigny-Chénens

Le 21 avril 2017